

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



GENERALE

E/CN.4/449  
24 avril 1950

ORIGINAL :  
ANGLAIS - FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sixième session

Point 4 a)

PROJET DE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME  
Texte du paragraphe 2 f) de l'article 13 proposé par le Groupe de rédaction  
composé des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Inde  
et du Royaume-Uni

2. f) La procédure applicable aux jeunes gens qui ne sont pas encore majeurs au regard de la loi pénale tiendra compte de leur âge et de l'intérêt que présente leur rééducation.

-----